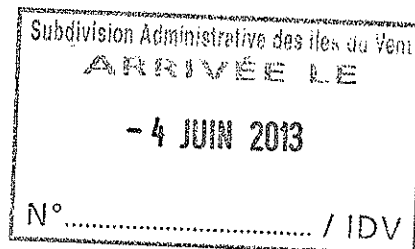




Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

**DELIBERATION N°33/2013
DU 28 MAI 2013**

*Relative à une décision
modificative n°1 du budget
principal de l'exercice 2013*

Date de convocation :

21 mai 2013

Date d'affichage :

21 mai 2013

Résultats des votes

Pour	24
Contre	0
Abstentions	0

**La délibération est adoptée à
l'unanimité**

Affichage du compte rendu du
conseil municipal le

Le 31 mai 2013

Affichage de la présente
délibération le :

- 6 JUIN 2013

**EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille treize, le vingt huit du mois de mai à huit heures cinquante,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Madame Yvette LICHTLE et Monsieur William BENNETT, ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etai^{ent} présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare	X		
5	TERIIEROOTERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane		X	Audrey DU SOUICH
11	TEANOTOGA Hinano		X	Yvette LICHTLE
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora	X		
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William	X		
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie		X	Christiane TICCHI
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey	X		
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FREBAULT Pierre		X	
32	DOOM Yves	X		
33	TIRAO Aldo		X	Wilfred POMARE
20			13	4

DELIBERATION N° 33/2013 DU 28 MAI 2013

Relative à une décision modificative n° 1 du budget principal de l'exercice 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU La délibération n° 014/2012 du 14 mars 2013 portant approbation du budget principal de l'exercice 2013 de la commune de Pirae ;
- VU la lettre n° 339/IDV/nv du 16 avril 2013 de la Subdivision Administrative des îles du vent ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 28 mai 2013

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	24
POUR	24
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE :

Article 1^{er} : Le budget principal de l'exercice 2013 de la commune de Pirae est modifié comme suit :

1- En section de fonctionnement

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
6184	Versements à des organismes de formation	0	3 220 000	0	0
6218	Autre personnel extérieur	0	2 210 000	0	0
657364	Subvention de fonctionnement aux établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial	106 156 593	0	0	0
002	Résultat reporté de fonctionnement	0	0	9 427 305	0
022	Dépenses imprévues	14 857 305	0	0	0
	S/Total 1	121 013 898	5 430 000	9 427 305	0
		-115 583 898		-9 427 305	

Article	Libellés (opération d'ordre)	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
023	Virement à la section d'investissement	0	106 156 593	0	0
	S/Total 2	0	106 156 593	0	0
			106 156 593		0

Libellés	Dépenses		Recettes	
	En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
S/Total 1	121 013 898	5 430 000	9 427 305	0
S/Total 2	0	106 156 593	0	0
Total Général	121 013 898	111 586 593	9 427 305	0
	-9 427 305		-9 427 305	

2- En section d'investissement

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
204164	Subventions d'équipement versées aux organismes à caractère industriel et commercial	0	106 156 593	0	0
2158	Autres (Mat.et outillage de voirie)	0	5 414 982	0	0
2188	Autres immobilisations corporelles	5 400 000	0	0	0
2313	Constructions	20 000 000	24 950 000	0	0
1312	Territoire	0	0	0	2 707 491
13258	Groupements de collectivités (Autres)	0	0	0	4 950 000
020	Dépenses imprévues	0	2 692 509	0	0
	S/Total 1	25 400 000	139 214 084	0	7 657 491
		113 814 084		7 657 491	

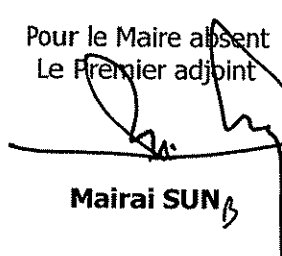
Article	Libellés (opération d'ordre)	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	106 156 593
	S/Total 2	0	0	0	106 156 593
		0		106 156 593	

Libellés	Dépenses		Recettes	
	En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
S/Total 1	25 400 000	139 214 084	0	7 657 491
S/Total 2	0	0	0	106 156 593
Total Général	25 400 000	139 214 084	0	113 814 084
	113 814 084		113 814 084	

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour le Maire absent
Le Premier adjoint

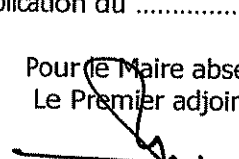

Mairai SUN



Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le **04 JUIN 2013**
et publication du **- 6 JUIN 2013**

Pour le Maire absent
Le Premier adjoint


Mairai SUN

